

# Quelques questions pour Vic Toews

**Le Service correctionnel du Canada veillera à ce que les délinquants soient placés dans d'autres établissements convenant à leur niveau de sécurité. La sécurité du public est le critère déterminant dans toutes les décisions de transfert et de placement.**

— Communiqué de presse du ministère de la Sécurité publique, le 19 avril 2012.

Le pénitencier de Kingston héberge plus de 400 des criminels parmi les plus dangereux et notoires au Canada, nécessitant une sécurité maximale. Plusieurs d'entre eux souffrent de problèmes de santé mentale et ne peuvent pas côtoyer la population générale de détenus. Le Service correctionnel du Canada (SCC) bâtira seulement 192 nouvelles cellules à sécurité maximale en Ontario, et il n'est pas certain qu'elles soient prêtes lorsque le pénitencier de Kingston fermera en septembre 2013.

**M. Toews : Vous dites que pour vous, le critère déterminant est la sécurité du public. Comment proposez-vous transférer plus de 400 détenus à sécurité maximale du pénitencier de Kingston dans moins de 200 nouvelles cellules à sécurité maximale?**

Le pénitencier de Kingston est aussi l'endroit où l'on retrouve le seul hôpital pour détenus de la région de l'Ontario du SCC. Il fermera en même temps que le pénitencier.

**M. Toews : Est-ce que les détenus fédéraux de la région de l'Ontario, qui sont blessés ou malades, seront soignés et occuperont-ils des lits dans les hôpitaux publics? Quels en seront les coûts pour les contribuables canadiens?**

Le Centre régional de traitement (CRT) de Kingston est le seul établissement fédéral du SCC dans la région de l'Ontario qui sert également d'hôpital accrédité offrant des soins en santé mentale. Un grand nombre de professionnels spécialisés dans les traitements pour les délinquants gravement malades y travaillent.

**M. Toews : Comment proposez-vous traiter les cas lourds de santé mentale du CRT? Est-ce que cette approche rendra nos communautés plus sécuritaires lorsque ces détenus seront remis en liberté?**

Les taux de double occupation dans plusieurs pénitenciers au Canada sont en hausse. La fermeture du pénitencier de Kingston, du Centre régional de traitement et de l'établissement Leclerc contribuera à aggraver le problème. Parallèlement, nous ne savons même pas quels seront les impacts de la loi omnibus C-10, récemment adopté, sur le système carcéral.

**M. Toews : Avec l'augmentation de la violence dans les établissements surpeuplés, reconnaissez-vous la menace qui plane sur la sécurité des agents correctionnels? Comment la double occupation aide-t-elle à la réadaptation et à la sécurité de la communauté?**